

LE COURRIER DE GRAMAT

Bulletin
Municipal
d'Informations

N° 57 - Janvier 2011

EDITORIAL

NOTRE AVENIR SERA TECHNOLOGIQUE

En pleine crise, nous devons nous interroger sur le devenir de nos économies.

Elles sont en effet ébranlées par une tourmente boursière spéculative et la concurrence de pays émergents. L'isolement et le repli sur soi ne sont pas une solution à ce problème récurrent depuis des décennies.

L'avenir appartient à ceux qui osent et s'adaptent à la modernité de leur temps. En la matière, il nous faut décliner des pistes où la qualification de nos entreprises nous assurera de nouveaux débouchés. Pour ce faire, Gramat dispose d'atouts majeurs avec des entreprises qui visent dans leurs domaines respectifs le niveau d'excellence.

Le CEA centre de référence dans l'énergie nucléaire et ses recherches de défense nationale. Dans le même temps, il élargit son champ d'action et se tourne vers le futur avec les énergies alternatives.

Le CNICG poursuit la mise au point de techniques toujours plus performantes dans le dressage des chiens de gendarmerie pour la piste, la recherche de drogues, de disparus lors de catastrophes naturelles.

Le savoir-faire de ces deux établissements, l'expérience acquise doit faire l'objet de toutes nos attentions pour maintenir leur avance technologique.

L'agroalimentaire avec ses productions labellisées, palmipèdes et ovins, a, avec l'aide de la municipalité, bien anticipé l'avenir en s'inscrivant dans la démarche qualité.

Les services de santé ont diversifié leurs activités avec deux établissements spécialisés dans les pathologies Alzheimer et non-voyants.

Le tourisme préserve ses positions en se dotant d'une structure qui en 2011 couvrira tout le nord du département.

Les services publics sont en adéquation avec une population qui demande des prestations sociales toujours plus sécurisées et de qualité pour l'enfance (crèche, accueil de loisirs).

SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Compte rendu des conseils municipaux
Page 5 :	Tarifs communaux pour 2011
Page 7 :	Jumelage franco-allemand
Page 8 :	Le préfet du Lot en visite à Gramat - CCAS
Page 9 :	Médiathèque - Gestes de premiers secours
Page 10 :	Vin d'honneur des employés municipaux - Environnement
Page 11 :	ALSH : Prophéties des anges (ou des démons)
Page 12 :	Repas des aînés - Bilan de la Société des courses
Page 13 :	Club de la gaiété
Page 14 :	Les sapeurs-pompiers - Restos du cœur
Page 15 :	RAM - Concert et exposition à l'Horloge
Page 16 :	Quinzaine commerciale
Page 17 :	Crèche parentale - Le frelon asiatique
Page 18 :	Bilan Gymnast-club gramatois
Page 19 :	Des Gramatois à l'honneur
Page 20 :	Nos écoles : La Garenne
Page 21 :	Sainte-Hélène
Page 24 :	Etat civil - Calendrier des manifestations

Dans le même temps, un partenariat est engagé avec Saint-Céré pour maîtriser nos charges de fonctionnement.

Enfin, **un jumelage** avec la ville allemande de Greiding permettra de renforcer les liens de coopération entre le CEA et le centre de recherche de cette ville.

Dans nombre de domaines, nous disposons donc de plateaux techniques performants. Les emplois qu'ils génèrent et leur savoir-faire qui peut s'exporter nous permettront de surmonter la crise que nous traversons.

Sur ces convictions que j'espère faire partager et qui préfigurent un avenir apaisé, j'adresse, au nom du Conseil municipal, **tous mes vœux de bonne année aux Gramatois pour 2011.**

Franck THEIL
Maire de Gramat



Hommage à M. Longueville

Une minute de silence est observée par le Conseil municipal lors de la séance du 12 octobre suite au décès de M. Longueville, ancien conseiller municipal et adjoint au maire.

Réaménagement du centre-ville Lancement d'une consultation pour la recherche d'un assistant à maîtrise d'ouvrage

(18 voix pour, 6 abstentions :

Mmes et MM. Ruaud, Sylvestre, de la Cruz, Poirrier, Estibals, Parra)

Dans le cadre du lancement de l'opération du réaménagement du centre-ville consistant à l'aménagement de la place de la République, la place du Foirail, l'avenue Louis Conte et du 11 Novembre, il est proposé de lancer une consultation pour désigner un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO). Il a pour objet de délimiter les besoins et de conduire l'opération. Il a été décidé de faire une étude urbaine et pour, ce faire, il faut une aide pour aider la collectivité à dresser les contours de ses besoins. Cette personne assistera la collectivité tout le long de l'opération. Le plan de circulation sera une des composantes de cette étude.

Dénomination de rue Rue de Bournazel

(unanimité des voix)

Le Conseil municipal dénomme la rue desservant le lotissement communal de Bournazel allant du carrefour de la route départementale jusqu'à l'intérieur du lotissement : rue de Bournazel.

Maison située à proximité immédiate du cinéma Avis sur la démolition du bien immobilier

(23 voix pour, 1 abstention : M. Joubert)

La commune de Gramat est propriétaire d'une maison cadastrée section AC parcelle n° 16 à proximité immédiate du cinéma L'Atelier. Deux hypothèses de travail ont été envisagées sur cette maison : sa réhabilitation ou sa démolition.

La démolition permettrait d'ouvrir une perspective sur le cinéma L'Atelier et agrandir l'esplanade desservant la médiathèque et le cinéma. En outre, l'aménagement de la maison serait coûteux pour faire un faible retour locatif au vu de sa petite surface.

La démolition de la maison permettra d'englober cet espace dans le périmètre de 1000 mètres sur lequel la commune réfléchit dans le cadre du réaménagement du centre-ville. Cela pourrait également améliorer la largeur du trottoir pour les piétons.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur la démolition de cette maison.

Plan lumière Demande de financement auprès du Conseil régional

(unanimité des voix)

Un plan lumière est prévu, il consiste en un diagnostic s'élevant au montant de 7 176 € TTC. Le Conseil municipal sollicite du Conseil régional l'attribution d'une subvention à hauteur de 30 % de la dépense.

Visite du préfet du Lot

M. le Préfet du Lot a accepté l'invitation de M. le maire. L'objet de sa visite qui s'est déroulée le 26 octobre 2010 était de lui présenter la ville et de lui présenter les nouveaux projets.

Le programme est le suivant : visite de la salle de l'Horloge, de la place de la Halle, du pôle social, de l'accueil de loisirs, de la Garenne, du centre culturel (médiathèque, cyberbase, cinéma municipal, école Clément Brouqui).

A 11 heures, de retour à la mairie, une séance de travail s'est déroulée, elle avait pour thème «**L'inscription de Gramat dans son bassin de vie, son environnement global et ses perspectives d'avenir**». Les points suivants ont été abordés :

Ressources en eau :

- source des Vitarelles : volonté d'obtenir

l'agrément pour l'exploitation de la source qui est encore sous le régime de la dérogation ;

- attente des études du PNR qui a la maîtrise d'ouvrage déléguée dans l'étude des périmètres de protection.

Alimentation de secours en eau :

- actuellement : secours relayé par la station de pompage du CEA Gramat qui a accordé une dérogation jusqu'à fin 2011;

- à court terme : raccordement au syndicat du Limargue ou SYDED ?

Modification/révision du PLU (plan local d'urbanisme) :

- ferme photovoltaïque - aire d'accueil des gens du voyage - axe à grande circulation - recul des 75 m.

Aménagement du centre-ville :

- aménagement des places centrales

- aménagement des avenues

- assainissement de l'avenue de Belgique : octroi DDR ?

Aménagement de La Garenne.

Politique touristique.

Restructuration des établissements hospitaliers.

Plan local d'urbanisme (PLU) Révisions simplifiées, objectifs poursuivis dans le cadre de la révision simplifiée du PLU et sur les modalités de la concertation

(23 voix pour, 1 abstention : M. Parra)

La commune de Gramat est aujourd'hui confrontée à des enjeux importants qui méritent une réponse rapide nécessitant l'évolution du document d'urbanisme actuel sur des projets d'intérêt général.

Trois évolutions doivent être prises en compte nécessitant des révisions simplifiées.

1^{ère} évolution : transformation de la parcelle section E n° 825 actuellement en zone N en zone Naturelle à vocation énergie renouvelable à des fins d'installation d'une ferme photovoltaïque.

2^e évolution : dérogation au recul de 75 m sur la route départementale de Reilhac afin de rendre à la zone Ua de Longayrie sa vocation de constructibilité, l'installation de la ferme photovoltaïque et

de l'aire d'accueil des gens du voyage. La route de Reilhac a été classée comme axe à grande circulation sur le seul territoire de la commune de Gramat. La conséquence de ce classement impose aux constructions un recul de 75 m par rapport à l'axe de circulation.

3^e évolution : modification de la zone N au lieu-dit Las Memos pour la transformer en zonage à des fins d'accueil de l'aire d'accueil des gens du voyage, projet d'intérêt général.

En conséquence, et compte tenu du caractère d'intérêt général pour chaque point, il convient de lancer une révision simplifiée de notre document d'urbanisme pour chacune de ces évolutions dont les études permettront de déterminer le zonage et la réglementation les plus appropriés à cette opération.

Le Conseil municipal prescrit la révision simplifiée du PLU pour chacun des projets indiqués ci-dessus, charge la commission municipale d'urbanisme du suivi de l'étude de la révision simplifiée du plan local d'urbanisme sur chacun de ces trois points, décide de mener la procédure selon le cadre défini dans le code de l'urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques associées et fixe les modalités de concertation prévues par le code de l'urbanisme.

La municipalité se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela était nécessaire. Cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de révision simplifiée du PLU.

A l'issue de cette concertation, M. le maire en présentera le bilan au Conseil municipal qui en délibérera.

Syndicat mixte touristique de la vallée de la Dordogne – Reversement de la taxe de séjour

(unanimité des voix)

Par arrêté préfectoral en date du 16 septembre 2010, la commune de Gramat a été intégrée au sein du syndicat mixte touristique de la vallée de la Dordogne.

La participation de la commune au syndicat mixte s'élève au montant de 10,50 € par habitant. A cette participation s'ajoute le reversement de la taxe de séjour perçue sur le territoire de la commune de Gramat au titre de l'année touristique 2010.

Le Conseil municipal autorise M. le maire

à reverser le produit de la taxe de séjour 2010 (14 000 € à ce jour) perçu sur l'exercice 2010 au syndicat mixte touristique Vallée de la Dordogne.

Demande d'adhésion à l'Association de développement du Pays de la vallée Dordogne lotoise (ADVD)

(21 voix pour, 3 abstentions :

Mmes Ruaud, de la Cruz et M. Sylvestre)

La commune de Gramat est tournée vers le nord du Lot et s'interroge sur son adhésion à l'association ADVD.

Le Conseil municipal demande à l'Association de développement du Pays de la vallée de la Dordogne d'étudier la demande d'adhésion de la commune de Gramat à l'ADVD.

Vente de la maison cadastrée section AN parcelle n° 20

(20 voix pour, 3 abstentions : Mme Bonal, MM.

Parra et Estibals,

1 voix contre : Mme Poirrier)

La commune de Gramat est propriétaire de la maison sise avenue Georges Clemenceau sur la parcelle n° 20 section AN. La superficie de la parcelle s'élève à 1272 m². La superficie de la maison est de 137 m². La SCI IMSO (route de Sarlat – 46300 GOURDON) a fait part à la mairie de son intérêt pour cette maison et le terrain et a proposé une offre pour son acquisition.

Le service des domaines a été consulté pour établir une estimation du bien immobilier concerné. L'estimation s'élève à 100 000 €. L'acquéreur a fait une proposition de 120 000 € pour l'acquisition de ce bien immobilier.

Le Conseil municipal accepte la proposition d'achat de la SCI IMSO pour un montant de 120 000 €.

Plan de financement – Réfection complète du court de tennis n° 1 et remise en état du court de tennis n° 3

(23 voix pour)

La commune de Gramat a procédé à une opération d'investissement sur les courts de tennis décomposée comme suit :

court de tennis n° 1 : réfection complète ;
court de tennis n° 3 : remise en état d'un court en béton poreux.

Les dépenses totales s'élèvent à la somme de : 21 602,77 € HT soit 25 836,91 € TTC. Le club de tennis souhaite participer à ces travaux et

propose de verser à la commune une subvention de 5 000 €.

Vente du moulin de l'Alzou

(14 voix pour, 4 voix contre : Mmes Ruaud, de la Cruz, MM. Puech, Sylvestre, 1 abstention : Mme Thépault)

La commune de Gramat est propriétaire du moulin de l'Alzou, domaine privé de la commune de Gramat. Ce bien immobilier comprend un ensemble de parcelles dont la superficie totale est de 9 ha 88 a 68 ca. Ce bien a été acquis en 2003 par la commune suite à un échange entre la commune et l'association pour l'étude et la protection de la faune et de la flore du Causse.

A cette époque, la commune de Gramat avait lancé un projet : celui d'accueillir une résidence d'auteurs. Des démarches ont été entreprises à cet effet. Cependant, le projet n'a pas pu être mené à son terme. Dès lors et depuis cette date, cet ensemble immobilier n'est pas utilisé par la commune. Il a été victime de certaines dégradations du fait du vandalisme dans cet espace reculé. A court terme, l'état du bâtiment nécessitera des réparations coûteuses pour la collectivité.

Lors de l'été 2010, des personnes se sont présentées spontanément à la mairie, elles étaient intéressées par ce bien. Plusieurs propositions sont parvenues par la suite à la mairie de différentes personnes. Devant ces propositions, Monsieur le maire a saisi le service des Domaines (France Domaine) afin de connaître la valeur de ce bâtiment.

Le service des Domaines s'est déplacé sur place et a présenté une estimation de cet ensemble immobilier en l'état égale à la somme de 220 000 €.

Les trois offres reçues sont les suivantes :
- offre de M. et Mme Rouault pour un montant de 102 500 € à des fins d'activité d'hébergement touristique en yourtes mongoles meublées.

- offre de Mme Elisabeth Crouzols et M. Christian Coja pour un montant de 170 000 € à des fins de résidence principale et de maison de famille, et à terme ouvrir une partie des lieux aux visiteurs.

- offre de M. Bruno Jooris pour un montant de 235 000 € à des fins de résidence principales si la commune avait fait les travaux de toiture. Sa proposition est réduite à 226 520 € si la commune n'a pas réalisé les travaux de toiture prévus intimement au budget primitif 2010. En

effet, les travaux n'ont pas été réalisés puisque l'entreprise s'est désistée. Ces travaux s'élevaient à la somme de 8 480 €.

L'offre de M. Jooris est donc de 226 520 €. Le Conseil municipal se prononce sur les offres reçues et retient la meilleure offre d'achat à savoir celle de M. Bruno Jooris pour un montant de 226 520 € à des fins de résidence principale.

Convention passée avec le collège pour les repas de l'ALSH

(unanimité des voix)

Une convention relative aux repas pris par les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ainsi que leurs accompagnateurs sera signée avec le collège La Garenne.

Les tarifs des repas proposés sont les suivants :

- 3,25 € pour un enfant (contre 3,05 € précédemment) ;
- 4,32 € pour un adulte (contre 3,40 € précédemment).

Jumelage de la commune de Gramat

Cet été, des représentants du centre d'études de Greding (Allemagne) se sont déplacés à Gramat et ont été présentés à la Mairie. Dès lors, s'est développée l'idée de mettre en place un jumelage entre Gramat et Greding en raison des similitudes et des traits propres à chaque commune et notamment :

- la présence d'un centre d'études dans chaque commune ;
- une ville, chef de lieu de canton avec

une population semblable ;
- une commune rurale avec un potentiel touristique.

M. le maire informe l'assemblée qu'il s'est rendu le week-end du 6 décembre 2010

accompagné de Mme Curtet et de M. Common, précédent directeur du Centre d'études de Gramat.

Il propose d'inviter une délégation de Greding en échange ainsi que le montage d'un comité de jumelage.

Tarifs 2011 de la cantine communale

(17 voix pour, 2 abstentions :

Mme Ruaud, M. Sylvestre)

Le Conseil municipal adopte les tarifs de la cantine communale pour l'année 2011 applicable à compter de l'année 2011 comme suit :

Cantine scolaire	(€)
Enfant résidant de la commune de Gramat	2,13
Enfant hors commune «Abonnement»	
- sans convention entre la commune de Gramat et la commune de résidence	4,50
- avec convention entre la commune de Gramat et la commune de résidence (tarif conventionné n° 1)	Tarif abonnement diminué de 1,10
Pour justifier de la délivrance d'un abonnement mensuel, l'élève devra prendre un nombre de repas dans le mois égal au nombre de jours ouvrables de la cantine. Dans le cas de l'abonnement, un avoir sera octroyé dans cinq cas :	
1. Lors d'une grève du personnel communal.	
2. Lors d'une grève du personnel de l'Education nationale.	
3. Pour toute absence justifiée par un certificat médical.	
4. Décès d'un proche parent.	
5. Lors de l'absence de ramassage scolaire.	
Enfant hors commune «Ticket Journalier»	
- sans convention entre la commune de Gramat et la commune de résidence	Coût de revient
- avec convention entre la commune de Gramat et la commune de résidence (tarif conventionné n° 2)	Coût de revient diminué de 1,10
Personnel	
- enseignants	Coût de revient
- personnel communal (sur demande)	Coût de revient
- personnel communal (par nécessité de service).	2,50

COMMUNIQUÉ DU CCAS

Bons de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a offert aux familles bénéficiant des aides sociales :

- un bon d'achat de produits alimentaires,
- un bon d'achat pour un jouet aux enfants de - de 12 ans,
- un abonnement à la médiathèque et 10 places de cinéma pour les enfants de + de 12 ans.

Nouveaux arrivants

La municipalité de Gramat invite les nouveaux arrivants qui se sont installés sur la commune de Gramat pendant l'année 2010 le jeudi 10 février 2011 à 18 heures, à la mairie. Merci de vous inscrire avant le 4 février, soit en passant à la mairie, soit en appelant au 05 65 38 70 41. Nous vous attendons nombreux.

Forum des associations à but social

Le dimanche 30 Janvier 2011 un forum des associations à but caritatif et social aura lieu à la salle des fêtes de Gramat de 10 heures à 17 heures. Ce forum a pour objectif de vous familiariser et de vous renseigner sur toutes ces associations qui sont un appui et un soutien au quotidien.

N'hésitez pas à venir nombreux !

Jacqueline ROY
Adjoint aux affaires sociales

TARIFS COMMUNAUX POUR 2011

Nature	Montant (€)	
	chauffée	non chauffée
Salle des fêtes		
1^{er} étage Journée	60	50
Grande salle (Utilisateurs autres que les associations ayant leur siège social à Gramat)	1/2 journée	journée
Chauffée	250	450
Non chauffée	200	350
Supplément loges		
Demi-journée	30	
Journée	50	
Grande salle (Associations ayant siège à Gramat pour l'organisation de manifestations festives - journée ou demi-journée - gratuité dans le cadre de leur activité)	Forfait de 100	
Dépôt chèque de location de 2 mois avant la date d'utilisation de la salle avec restitution en cas de force majeure		
Dépôt chèque caution à la remise des clés après visite des lieux	200	
Salle de l'Horloge		
	1/2 journée	journée
Chauffée	200	300
Non chauffée	150	250
Association de Gramat	Gratuit	
Salle de cinéma		
Projection privée/séance (réalisée par l'employé communal)	350	
Pour personne ou association de Gramat	Gratuit	
Projection diapo ou film amateur/séance (sans utilisation du matériel communal ni du personnel)	150	
Projection diapo ou film amateur/séance pour personne ou association de Gramat (sans utilisation du matériel communal ni du personnel)	Gratuit	
Droits de place foires et marchés		
Occupation inférieure ou égale à 2,5 ml (forfait)	3	
Le mètre linéaire pour une occupation supérieure à 2,5 ml	1	
Abonnement annuel le ml	0,70	
Cirques, manèges et stands		
Occupation inférieure à 10 m ² - forfait	30	
Petit (de 10 à 70 m ²)	100	
Moyen (de 71 à 180 m ²)	200	
Grand (au-delà de 180 m ²)	300	
Camion exposition		
Demi-journée	40	
Journée	50	
Location tables (tables rondes conçues par les agents communaux)		
Forfait jusqu'à 10 tables	100	
Au-delà de 10 tables, par table	10	
Caution demandée	305	
Location gradins		
Association et organismes gramatois	gratuit	
Associations et organismes non gramatois (308 places)	500	
Location balayeuse		
Rémunération par prestation horaire	100	
Médiathèque		
Carte d'abonnement (durée validité 1 an de date en date)	Tarif Gramat	Tarif hors Gramat
1 personne adulte (à partir de 15 ans)	9	14
2 personnes adultes d'une même famille	12	18
> 2 personnes d'une même famille (y compris les enfants)	16	22
Enfants de moins de 3 ans	gratuit	gratuit
Enfants de moins de 15 ans, RSA, demandeurs d'emploi	5	5
Famille vacanciers (deux mois de date à date) -	5	
Consultation sur place documents (papiers ou CD-Rom)	Gratuit	Gratuit
Modalités de prêt par personne : 4 documents (livres ou revues avec 3 livres maximum).		
Modalités de prêt par abonnement : 1 CD-Rom par famille.		

Cyberb@se		
Création d'un compte utilisateur (forfait de 20 heures dont 10 gratuites).		
Tarif réduit (scolaire, étudiant)	7,50	12
Plein tarif	15	20
Après la création du compte et l'utilisation du forfait, paiement à l'heure.		
Possibilité de paiement à l'heure		
Tarif réduit (scolaire, étudiant)	0,75	1
Plein tarif	1,50	2
Connexion gratuite à Internet pour les demandeurs d'emploi (sur justificatif)		
Disquette vierge		1
CD-Rom		2,5
Photocopies et imprimantes		
Noir et blanc		0,2
Couleur		0,5
Garderies		
Maternelles et primaire		1
Cantine scolaire		
Enfant commune		2,13
Enfant hors commune		5,74
Enseignant		5,74
Personnel communal (sur demande)		5,20
Personnel communal (par nécessité de service)		2,50
Accueil de loisirs sans hébergement		
Facturation mensuelle		
Ticket journalier	Q F > 442	Q F < 442
Gramatois	11	8,50
Non Gramatois	14,50	11
La demi-journée avec repas		
Gramatois	9	7,50
Non Gramatois	13	9
La demi-journée sans repas		
Gramatois	5,50	4,50
Non gramatois	9,50	5,50
La journée sans repas		
Gramatois	7,50	5
Non Gramatois	10,50	7
Forfait semaine vacances scolaires (5 journées complètes)		
Gramatois	50	34,50
Non Gramatois	65	44,50
Participation par enfant par sortie de bus		1
Repas personnel d'encadrement par nécessité de service		2,35
Réduction sur le tarif par enfant à partir du 2 ^e enfant		1
Redevance d'occupation du domaine public		
Moins de 2 m ² (forfait)		30
Plus de 2 m ² (au m ² supplémentaire)		10
Forfait ponctuel – manifestation inférieure ou égale à 7 jours		5 (le m ²)
Commerce ambulant		
Tarif droit de place pour occupation domaine public		7 (le m ² /venue)
Fourrière chien		
Prix journalier d'hébergement animal capturé sur le territoire communal		30
Photocopie mairie		
Par page A4		0,20
Vente de foin		
Prix du kg		0,05
Cinéma		
Tarif entrée (normal) + de 15 ans		6
Tarif réduit extérieur (moins de 15 ans non Gramatois + résidents m. retraite + carte étudiant)		5
Tarif réduit jeune (- de 15 ans groupe scolaire, colonie vacance + 20 enfants, ALSH, espaces jeunes et toute structure dépendant de la municipalité)		4
Ticket (moins de 4 ans)		Gratuit
Tarif carte d'abonnement (10 entrées tout public valable 12 mois)		50

Scolaires au cinéma, collège et école au cinéma	Selon tarif imposé au niveau national	
Séances pédagogiques privées enfants (déclassement billet scolaire au cinéma)	3	
Opérations et manifestations exceptionnelles	4	
Nuit du cinéma (4 films)	16	
Projection inférieure à 45 min	4	
Fête du cinéma	Selon tarif imposé au niveau national	
Séance de plein air (création du tarif) tarif unique	5	
Tarif vente des produits (l'unité)	1	
Eau		
Abonnement	23 HT	
Le m ²	0,27	
Assainissement		
Abonnement	23 HT	
Le m ³ (jusqu'à 100)	0,37	
Le m ³ (>100)	0,41	
Redevance d'assainissement non collectif		
Contrôle technique de conformité des nouveaux ouvrages (contrôle de conception 35 € + contrôle de réalisation 35 €)	70	
Diagnostic des installations existantes	35	
Visite complémentaire dans le cas de non-conformité (neuf) ou d'une visite exceptionnelle (diagnostic)	35	
Vacations funéraires		
Heures légales (9 heures à 12 h 30 et 14 heures à 18 heures)	25	
En dehors des heures légales	50	
Colombarium		
Un colombier (concession trentenaire)	500	
Salle de l'ancienne bibliothèque		
Location gratuite pour les associations de Gramat	1/2 journée	journée
Chauffée	30	60
Non chauffée	25	50

JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Lors de l'inauguration du CEA, des échanges ont eu lieu entre le directeur du CEA, le directeur du centre de Greding en Bavière et la municipalité de Gramat. Les perspectives d'un jumelage entre les deux cités de Greding et de Gramat ont ainsi vu le jour.

Beaucoup de similitudes entre ces collectivités permettent d'envisager cette opération avec sérénité : démographies semblables, communes rurales et touristiques, centres de recherche qui, depuis de nombreuses années, coopèrent dans le domaine scientifique.

Nos amis allemands ont invité une délégation gramatoise à se rendre sur place. Un accueil enthousiaste et chaleureux nous a été réservé avec la visite de leur ville et de la région de Munich. Rendez-vous a été pris pour les accueillir à notre tour courant mai, début juin. Ensuite, commenceront les travaux des comités de pilotage pour élargir les échanges au niveau scientifique,



scolaire, culturel, sportif et festif bien entendu.

Les premiers contacts laissent bien augurer de l'avenir entre deux villes de même culture.

Franck THEIL
Maire de Gramat

Monsieur le maire a proposé au Préfet lors d'une réunion de travail début juillet 2010 de venir visiter la commune de Gramat et de traiter les dossiers actuels soutenus par la municipalité, de façon « décentralisée ».

Cette invitation a été acceptée par M. Marx, préfet du Lot et M. Denis Chabert, sous-préfet de Gourdon.

Cette réunion a été organisée le **mardi 26 octobre 2010** et elle a été l'occasion de réunir les représentants de l'Etat, les parlementaires (M. Milhau, sénateur et M. Launay, député, représenté par Mme Escapoulade), le Conseiller général (M. Maxime Verdier).

La rencontre a été constructive et enrichissante. Elle s'est organisée autour de deux temps forts.

Visite des installations et des structures gramatoises

Cette visite a permis de présenter les réalisations engagées avec le soutien financier de l'Etat et des collectivités territoriales (Conseil général, Conseil régional, Parc naturel des causses du Quercy) par le canal des subventions : salle de l'Horloge, pôle social, l'accueil de loisirs Les Tilleuls, le pôle culturel avec la médiathèque-cyberbase et le cinéma L'Atelier. Elle a également été l'occasion de présenter les nouveaux projets avec notamment l'aménagement de La Garenne et l'aménagement du centre-ville, projet majeur de Gramat.

Réunion de travail, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville

Le Conseil municipal remercie

l'ensemble des participants à cette réunion.

Lors de cette réunion, les projets à venir ont été présentés ainsi que des sujets de grande importance.

Monsieur le maire et son Conseil municipal, après avoir présenté notre commune de 3 700 habitants, ont soumis à Monsieur le préfet, Monsieur le sous-préfet, quelques réflexions sur plusieurs dossiers portés actuellement par la municipalité.

Au-delà des projets constructifs qui vont se traduire dans la réalité pour offrir de nouveaux services aux Gramatois, les problèmes auxquels est confrontée la collectivité ont également été abordés.

Rien n'a été laissé au hasard et les sujets qui tiennent au cœur des élus gramatois ont été étudiés.

Cette visite a été constructive et les élus, autant que les représentants de l'Etat, se disent très satisfaits de cette rencontre.

La rédaction



Besoin d'aide... imprévus ...
Pensez à nous ...

SI SERVICES à la personne

EMPLOI SERVICES

Exonération de charges
 Aucune gestion administrative
 Déductions fiscales (particuliers)
 Crédit d'impôts (particuliers)
 CESU PREFINANCE accepté

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT

Mardi au Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
 BP n°20050 - 23, av. Louis Conte - 46500 GRAMAT - Fax. 05 65 38 88 89
 emploi-services@orange.fr



Quelques exemples ... PARTICULIERS

- Petits travaux de bricolage Int/Ext
- Nettoyage - Debarras
- Jardinage - Ménage
- Repassage
- Courses
- Dame de compagnie
- Couper/ranger du bois
- Aide aux déménagements
- Etc ...

Nos cantons GRAMAT

SOUILLAC
 (Permanence nous consulter)

LIVERNON

LACAPELLE-MARIVAL

LABASTIDE-MURAT

(Permanence nous consulter)

PROFESSIONNELS

- Manœuvre
- Manutentions diverses
- Nettoyage - Debarras magasins/chantiers
- Surcroît activité

Une association intermédiaire est une structure à but non lucratif conventionnée par la préfecture. Elle sert de lien entre les demandes et les offres d'emploi.

Tout droit sorti de sa malle à histoires, le conte de Noël que nous a livré Isabelle Delavet à la salle de l'Horloge, le mercredi 22 décembre 2010, a su émerveiller près de 170 petits et grands spectateurs.

Tiré du répertoire traditionnel scandinave, *L'ours blanc de Valdemar* tel qu'elle nous l'a transcrit, avec son humour et sa verve pétillante et truculente, a su réveiller la magie de Noël. Les petits Gramatois et les trolls ne sont pas prêts de l'oublier !

C'est en suivant Valdemar et son ours que nous avons fait la connaissance de ces fameux trolls, ces êtres extraordinaires qui sont quelquefois petits, grands, minces, gros, de une à trois têtes, avec toujours des mouches au-dessus de leurs corps et des façons de manger fort dégoûtantes, mais qui sont surtout très gourmands et sympathiques.

C'est ce jour-là aussi que nous avons appris qu'ils avaient décidé de passer la nuit de Noël à Gramat... Rassurez-vous : aucun acte de vandalisme n'a été signalé cette nuit-là sur le secteur, peut-être auront-ils

cru apercevoir un chat...

La médiathèque de Gramat a à cœur chaque année, depuis sa création, de vous offrir des moments de partage et de rêve grâce à la magie des contes.



Le succès que rencontre ce rendez-vous ainsi que l'heure du conte à la médiathèque, une fois par mois, nous encourage à vous proposer toujours plus d'histoires...

Tel est notre vœu pour 2011 : toujours plus de bonheur et de sensations grâce aux livres et aux histoires.

**L'équipe d'animation
de la médiathèque**

ATELIERS CYBERB@SE

Stages d'initiation à l'outil informatique et Internet

Tous les mardis après-midi - Réservés aux débutants
Gratuits et sur inscription : sur place, auprès de Mathieu,
nouvel animateur Cyberb@se, au 05 65 38 84 63
cbb.gramat@hotmail.fr

FORMATION

GESTES DE PREMIERS SECOURS

Courant novembre 2010, l'ensemble des personnels affectés aux écoles (18) ont suivi une formation aux gestes de premier secours. Pour 12 personnels, il s'agissait de la poursuite de la formation continue, les 6 autres ont préparé le diplôme de base.

Cette formation est le complément de l'ensemble des stages effectués dans le cadre de l'emploi dans les écoles. Stages portant sur la formation de la petite enfance et assurés par le centre national de la fonction publique territoriale.

La formation aux gestes de premiers secours a eu lieu à l'école Clément Brouqui et a été diligentée par les services de la Croix-Rouge, antenne de Saint-Céré.

Nous remercions Mme Gineste et toute son équipe pour leur dévouement et la qualité de leur intervention.

**Jean PINQUIE
Adjoint aux écoles**





Les employés communaux réunis à la mairie pour le vin d'honneur de fin d'année

Le traditionnel vin d'honneur offert par le M. le maire de Gramat et le Conseil municipal en l'honneur des employés communaux s'est déroulé début décembre dans la salle du conseil municipal de la mairie. M. le maire fit un rapide tour d'horizon de l'actualité municipale marquée en

particulier par la volonté de la commune de Gramat de se regrouper avec plusieurs communes du nord du département, ce qui est déjà fait pour la compétence tourisme.

M. le maire signala par ailleurs que plusieurs employés communaux ont suivi des formations au cours de cette

année 2010. Il se félicita de cette situation.

M. Theil revint sur deux sujets qui ont été largement discutés au cours de cette année : le sport et les tarifs de la cantine. Sur les tarifs cantines qui engendrèrent beaucoup de turbulences lorsqu'ils furent votés, M. le maire indiqua que contrairement aux prédictions catastrophiques du moment sur la désaffection qui allait se dérouler : « *Je crois que nous avons bien fait de rester sur nos propositions. Malgré tout ce qui avait été prédit, je tiens à préciser que les effectifs des repas sont maintenus* ».

M. le maire conclut « *Je vous invite toutes et tous à continuer dans vos différents métiers. N'oublions pas que nous rendons un service à la population. Bonnes fêtes et bonne année à vous tous et à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers* ».

La cérémonie se poursuivit autour du verre de l'amitié agrémenté de la dégustation de très bons petits-fours.

La rédaction

ENVIRONNEMENT

Un projet de jardins familiaux

Dans le cadre de l'aménagement de La Garenne la municipalité souhaite réserver une zone à l'implantation de jardins familiaux, qu'on appelle aussi jardins partagés. Ce sera un aménagement esthétique de l'espace et aussi un lieu de vie, de rencontres et de partage autour du jardinage.

Si vous êtes intéressés à venir jardiner ou à participer à la création de ces jardins, faites-le nous savoir par courrier ou courriel (mairie.gramat@wanadoo.fr). Une première réunion d'information sera organisée au premier trimestre 2011.

Le syndicat BAG-DM Ordures ménagères.

Le résultat des dernières caractérisations mensuelles qui mesurent la qualité du tri des déchets recyclables des bacs verts est encourageant. Les taux de refus de cet été (31, **40 et 56 %**) nous avaient placés parmi les plus mauvais élèves ; ceux d'octobre, de novembre et de décembre (17, 26 et 22 %) nous ont permis d'améliorer notre moyenne sur les 12 derniers mois et de nous faire passer dans la tranche en dessous 35 %. Nous pouvons encore nous améliorer puisque pour prétendre au tarif

le moins cher pour le traitement de ces déchets la moyenne de refus doit être inférieure à 19 %.

Un autre paramètre rentre en ligne de compte pour calculer le prix du traitement de nos déchets recyclables, c'est la quantité par habitant de bons déchets collectés dans les bacs verts. Pour celui-ci nous sommes au-dessus de la moyenne du Lot ce qui nous permet d'avoir la réduction maximum de 15€ par tonne traitée.

Rappel des points à retenir :

- dans les **BACS VERTS** il ne doit y avoir que des **EMBALLAGES** décrits sur les pictogrammes ;
- si vous avez un doute mettez vos déchets dans un sac poubelle dans un bac marron ;
- la communauté paye pour les incivilités de certains. Merci d'en faire part autour de vous, nous sommes à votre disposition pour vous y aider si nécessaire ;
- la déchetterie est à votre disposition pour les encombrants du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, elle est fermée les lundi et jeudi matin, elle ferme à 17 heures le samedi.

Didier RUSCASSIE,
Président SM-BAC-DM

Autrefois, il y a de cela fort longtemps, dans le petit village de Gramat, vivaient paysans, elfes, démons. La vie y était calme, même si leurs enfants jouaient ensemble, les adultes eux préféraient rester dans leur coin. Un jour une nouvelle famille de démons vint



s'installer aux alentours. Ceux-ci étaient aussi froids et distants que leurs voisins : surtout avec les paysans. Ils se mélangeaient plus à leurs semblables les elfes et les démons. Dans le village vivait le forgeron qui avait une femme et un fils pour famille. Celui-ci était aussi un gentilhomme ; malgré les relations discordantes qu'entretenaient leurs nouveaux voisins, celui-ci voulut leur faire un cadeau pour leurs prouver qu'ils étaient les bienvenus, peut-être se disait-il que cela leur permettrait de devenir amis.

Dès que son fils le pouvait, après l'école, après avoir fait ses devoirs ainsi que ses corvées, il courait à l'atelier avec ses amis démons rejoindre son père afin d'admirer ses œuvres ; comme il était fier ! Lorsque son père eut terminé le cadeau : c'était un masque qui représentait un démon ; il insista pour pouvoir le leur amener prétextant que cela leur ferait plaisir si c'était un enfant du village qui le leur apportait. Le papa accepta et attendit nerveusement le retour de son fils. Il attendit, attendit jusqu'à la nuit mais son fils ne revint pas. Il décida alors d'ameuter tous les habitants afin de l'aider à chercher son enfant qu'il aimait tant ; il avait peur que ceux-ci refusent car aucun lien ne les unissait, mais pour un enfant, si. Ils fouillèrent les bois, chaque recoin des étables, en vain. Ils finirent

par aller chez les nouveaux venus car ils étaient sûrement les derniers à l'avoir vu. Lorsqu'ils frappèrent à la porte la propriétaire les accueillit avec un immense sourire qui étonna le forgeron et le mit aussi très en colère. Pendant que lui s'inquiétait pour son fils, eux qui ne se préoccupaient guère de la vie de leur voisin se permettaient de s'amuser ! Il commença alors à l'injurier tellement il était malheureux et inquiet, c'est alors qu'il entendit une voix l'appeler ; c'était son fils. L'enfant expliqua alors à son père que pour leur offrir leur cadeau celui-ci avait décidé de le mettre sur le visage car il avait peur que les habitants de la maison ne

veillent pas lui ouvrir la porte. Ils étaient tellement heureux qu'ils lui offrirent un bonbon...

« Un bonbon ? Qu'est-ce que c'est ?, demandèrent les enfants qui étaient venus afin de retrouver leur ami.

Ils eurent alors chacun droit à une petite chose collante qui se mettait apparemment dans la bouche d'après ce que leur montra le fils du forgeron. Ils avaient peur de manger cette chose qu'ils ne connaissaient pas mais l'enfant avait l'air d'aimer. Ils se jetèrent alors à l'eau et là ce fut la surprise : ils aimèrent.

Et c'est pour cela que tous les ans, à la même période, c'est-à-dire le 31 octobre, les enfants se déguisent en démons et vont de maison en maison chercher des bonbons, afin de marquer l'amitié qui venait de naître entre eux.

Voilà donc pourquoi le programme de la semaine des vacances d'octobre était basé sur la création de décorations ainsi que de masques d'Halloween pour s'achever pour le plus grand plaisir des enfants par un défilé dans les rues de Gramat afin de récolter les nombreuses friandises offertes par les commerçants. Nous, animatrices

de l'Accueil de loisirs, ainsi que tous les enfants vous disons un grand merci. Les vacances se sont terminées par une visite au salon du jeu à Figeac le mardi 2 novembre. Les enfants étaient heureux de pouvoir se retrouver au milieu de tous ces jeux qu'ils ne connaissaient pas et pour ne rien vous cacher les grandes y on retrouvé une deuxième jeunesse.

Après cela, pour les petits et les grands, les mercredis de novembre se sont principalement déroulés sur le thème de la solidarité : expliquer, comprendre, donner, aider un enfant ou une personne différente, ne pas se moquer, être ami avec lui, voilà les mots clés venant de la bouche des enfants de l'ALSH. Par des dessins, ainsi que des définitions qu'ils nous ont citées d'eux-

mêmes, nous avons fait une petite exposition afin de prouver que malgré leur jeune âge nos enfants sont capables de prouver qu'ils ne font, ni n'acceptent, aucune discrimination quelle qu'elle soit : que l'on soit blanc ou noir ou d'une autre ethnie, riche ou pauvre, malade ou pas, on a toujours besoin d'amis qui nous donnent du bonheur et nous soutiennent dans des moments difficiles ;

retenons la leçon que nous auront donnée les enfants, car il est vraiment trop facile d'ignorer ou de se moquer des autres...

En ce qui concerne le mois de décembre, la décoration de l'ALSH avec le sapin était à l'honneur. Pendant les vacances, au programme : fabrication de cartes de vœux et d'invitations, un spectacle salle de l'Horloge le mercredi 22 offert par la médiathèque, jeux au gymnase et jeux d'intérieur, et pour marquer les veilles des plus beaux moments de l'année, les vendredis 24 et 31 : des goûters gourmands, maquillages, et boum.

Les animatrices



REPAS DES AINÉS PLUS DE 260 PERSONNES PRÉSENTES

Le repas offert par la municipalité aux aînés de la commune s'est déroulé le dimanche 12 décembre à la salle des fêtes de Gramat. 268 convives, pour être précis, avaient répondu favorablement à l'invitation de la mairie.

M. le maire de Gramat remercia au cours de son discours d'accueil toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation : les bénévoles du Secours catholique, de la Croix-Rouge, les membres du CCAS (centre communal d'action sociale) présidé par Mme Roy, maire-adjointe, les directeurs des maisons de retraite de la commune et les élus

présents à ce repas. M. Theil signala également que les tables avaient été décorées par Mme Magne, conseillère municipale, et que les



Les aînés au repas de fin d'année

menus ont été préparés par les enfants de l'ALSH. Il remercia également le centre Leclerc de Gramat pour le soutien apporté.

M. Theil présenta également la toute nouvelle directrice du Foyer logement G. Pompidou, Mme Guyon, qui succède à Mme Simon.

M. le maire rappela quelques services mis en place par la commune comme le service de ramassage Fil-Bus, la médiathèque de Gramat où sont organisées des rencontres culturelles au profit des aînés. M. Theil rappela, enfin, qu'un forum des associations sera prochainement organisé à Gramat, le dimanche 30 janvier 2011.

La rédaction

SOCIÉTÉ DES COURSES

UNE ÉDITION 2010 PARTICULIÈREMENT PERTURBÉE

Les perturbations atmosphériques auront marqué cette édition 2010 de nos réunions hippiques. A commencer par la journée du 1^{er} août où un orage a déversé son quota d'averses sur le champ de courses dès 14 h 30. «*La plus mauvaise heure*» disent les habitués. Ainsi nombre de spectateurs ne se sont pas déplacés, voire ont fait demi-tour à l'entrée de l'hippodrome. Avec une heure de retard et après une modification dans leur ordre toutes les courses prévues au programme ont bien eu lieu, après que le réseau national du Pari mutuel ait remis en ordre son fonctionnement qui concernait toutes les réunions françaises. Les orages de la nuit du 1^{er} au 2 août n'ont pas manqué de provoquer des dégâts sensibles aux installations en place sur l'hippodrome. Mais le travail des bénévoles et des techniciens ont permis que les courses du lundi aient lieu normalement. De quoi encourager les membres de la société des courses, ce que soulignait son président Pierre Delrieu : «*C'est un*

final satisfaisant et inespéré. Il n'y a pas eu d'incident, avec un bon terrain. Même si les pistes ont souffert et devront être remises en état.»

L'hippodrome a enregistré plus de 1 000 entrées payantes sur les deux jours et les enjeux du Paris mutuel hippodrome ont été à hauteur de 36 572 € malgré la panne de la première course du dimanche. Au total c'est une perte de près de 30 % de spectateurs et de paris sur les années précédentes, un moindre résultat sur les ventes de la buvette que notre société aura subis.

17 courses étaient au programme avec 165 engagés dont 150 partants et 15 non partants, parmi lesquels figurent les deux champions attendus dans le Grand Prix de la ville. C'est pour nous une déception.

Une satisfaction toutefois : les mamans et leurs enfants ont apprécié les animations gratuites proposées, dimanche et lundi, avec les balades en poneys, le maquillage et le goûter des enfants. 400 goûters ont été servis et près de deux cents mamans ont bénéficié de l'entrée gratuite sur

l'hippodrome, c'est un résultat identique aux années précédentes et c'est un beau succès.

Enfin au-delà du spectacle qu'offrent les manifestations hippiques, il y a derrière cet événement une trentaine de bénévoles œuvrant aux différentes tâches afin d'assurer le bon déroulement des opérations, en conformité avec le code des courses. De l'accueil du public et des professionnels à la publication des résultats en temps réel, sur les sites Internet des sociétés mères (France Galop et le Cheval français), des «*petites mains*» travaillent dans l'ombre et exécutent les opérations réglementaires et coordonnées entre les différents points stratégiques de l'hippodrome pour le bien des acteurs des courses et des turfistes.

A l'été prochain pour une nouvelle édition avec l'espoir d'une meilleure météo.

Lucien VAYSSIE
Michel TERRIOUX

Cette rubrique aurait dû paraître dans le bulletin d'octobre, nous présentons nos excuses aux lecteurs et aux auteurs de l'article.

CLUB DE LA GAÏETÉ

Ce trimestre d'automne hiver s'achève et déjà la nouvelle année. Tout d'abord, le conseil d'administration adresse chaleureusement, à tous, ses meilleurs vœux.

Voici les nouvelles du dernier trimestre.

Tout d'abord un rappel des activités permanentes.

Tous les mardi et vendredi après-midi, les jeux de société : principalement scrabble et belote. Il y a aussi bien d'autres jeux.

Tous les lundis matin, la marche promenade, 2 groupes sur 2 circuits. Programme affiché dès le mardi précédent. A noter, une sortie originale : la marche vers les décorations de Noël à Lunegarde.

Chaque mardi et chaque vendredi matin selon le groupe, l'atelier informatique connaît toujours un succès croissant.

Et bien sûr, la pétanque.

Du 18 au 25 septembre, une trentaine d'adhérents sont partis en voyage à Targassonne, dans les Pyrénées.

Un grand bol d'air en montagne. Séjour au programme très varié avec de nombreuses visites (Puig Cerda en Espagne, Collioure, le mont Canigou et son ermitage), dégustations diverses : vin, anchois, salaisons, etc. Les bains sulfureux ont ravi un bon nombre de voyageurs. Certains ont même reçu le baptême de l'air en parapente ! Semaine appréciée par tous pour son confort et sa diversité.

Par ailleurs, le repas dansant du samedi 9 octobre s'est passé dans une très bonne ambiance. Tout le monde s'est bien amusé en rythme et en cadence avec Patrice Murat. On peut seulement regretter qu'il n'y ait pas eu davantage de participants. Rappelons que ce repas dansant est bien ouvert à tous les publics.

Le loto public du 23 octobre a été un succès. Le club en remercie tous les participants.

Pour la sortie des pets de nonnes, le car était plein et chacun a beaucoup apprécié aussi la visite associée de la Ferme des Campagnes à Rocamadour.



La dégustation à la ferme d'élevage des canards

et les gestes qu'ils sont tenus d'effectuer dans tous les cas d'urgence mettant en jeu la vie humaine. Leur obligation va bien au-delà de l'assistance aux adhérents puisqu'ils doivent sauver les vies humaines, quelles que soient les victimes, dans le domaine privé comme dans les lieux publics.

Cette année, le CCAS de Gramat organise à la salle des fêtes une journée « portes ouvertes » des associations à caractère social de la commune. Elle aura lieu le 30 janvier 2011, et le Club de la gaieté (association des aînés) est très impliqué dans cette journée qu'il prépare activement. Nous invitons vivement tous les visiteurs, curieux ou intéressés, à venir nous rencontrer, découvrir nos activités, actions et programmes.

Voici maintenant le calendrier des sorties et activités ponctuelles pour le trimestre à venir :

- mardi 4 janvier 2011, la galette des rois, salle du club ;
- dimanche 16 janvier 2011, le repas de fin d'année à la salle des fêtes ;
- vendredi 28 janvier 2011, le concours de belote public à la salle des fêtes ;
- mardi 8 février 2011, l'après-midi « crêpes » à la salle du club ;
- jeudi 24 février 2011, la belote interne ouverte aux clubs du secteur, à la salle du club ;
- jeudi 3 mars 2011, l'assemblée générale à la salle des fêtes ;
- jeudi 17 mars 2011, la sortie « stockfish » à Marroule (12) ;
- jeudi 14 avril 2011, la sortie à Messeix (63), la mine, et autres.

Le club organise 2 voyages en 2011 :

- du 8 au 15 octobre 2011, festival de musique au Tyrol et lac de Garde ;
- du 29 décembre 2011 au 2 janvier 2012, voyage réveillon dans le Gers.

Les programmes de ces voyages sont séduisants. Si vous êtes intéressés, demandez-nous le programme complet et... inscrivez-vous dès que possible même si cela paraît loin afin d'obtenir les meilleures réservations.

Enfin, nous rappelons encore : si vous n'êtes pas encore adhérent(e), vous êtes le (ou la) bienvenu(e) au Club de la gaieté. Prenez contact auprès d'un membre du bureau, ou renseignez vous en téléphonant au président Raymond Estibals au 05 65 38 70 91.



Le Club de la gaieté en voyage : la pause après une montée abrupte à la forteresse de Mont-Louis

Le mardi 21 décembre, le traditionnel goûter de Noël a régalé les adhérents, dans un moment privilégié de convivialité.

Par ailleurs, les adhérents volontaires formés à l'intervention de premier secours (IPS) se sont vu remettre leur diplôme de la Croix-Rouge française. Ils savent maintenant les attitudes qui leur incombent

Le bureau

CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE À REILHAC 508 INTERVENTIONS POUR NOS SAPEURS-POMPIERS

Les traditionnelles cérémonies de la Sainte-Barbe se sont déroulées à Reilhac. M. Couderq, maire de Reilhac entouré de plusieurs conseillers municipaux et habitants de Reilhac, les personnalités du canton dont M. Pinquié maire adjoint de Gramat représentant M. le maire de Gramat, les sapeurs-pompiers (SP) et les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) du centre de secours de Gramat et leurs proches se sont retrouvés pour la cérémonie sur la place du Courtil à Reilhac.

Remise de décorations

L'adjudant Christian Lalba, le sergent Alain Péligny, les caporaux-chefs Didier Faure et Franck Sanchez ont reçu la médaille d'honneur des SP échelon argent, pour 20 ans de service. Les SP suivants ont été nommés au grade de caporal : Christelle George, Raymond Lamagat, Benoît Cantaloube, Aurélien Chalvet (Jérôme Terrioux absent à la cérémonie). Le SP David Arbna a été nommé sergent.



Les médaillés Franck Sanchez, Christian Lalba, Didier Faure et le capitaine Moulène

Une gerbe au nom du Conseil municipal de Reilhac a été déposée par M. Couderq et M. Verdier conseiller général du canton de Gramat. Le capitaine Moulène, chef du

centre de secours de Gramat et le major Heller représentant le lieutenant-colonel Tachet des Combes, chef du service départemental, ont déposé une seconde gerbe au nom du centre de secours de Gramat.

Rappelons quelques chiffres : à ce jour les SP de Gramat ont effectué 508 interventions dont 66 accidents de la circulation, 362 secours et assistance à personne, 64 feux de toutes natures et 16 interventions

diverses.

(NDLR : rappel des chiffres 2008 et 2009 : respectivement 412 et 506 interventions dont 57 et 62 accidents de la circulation, 269 et 327 secours et assistance à personne, 53 et 89 feux de toutes natures, 33 et 28 interventions diverses).

La rédaction

COLLECTE POUR LES RESTOS DU CŒUR : L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ A ÉTÉ ENTENDU

Trente-deux bénévoles de l'antenne gramatoise des Restos du cœur étaient tous « sur le pont » à l'occasion des deux journées de collecte. Installés à la sortie des quatre grands magasins de la cité gramatoise, à savoir (par ordre alphabétique) : Carrefour Contact, Centre Leclerc, Lidl et 8 à Huit, les bénévoles recueillaient les denrées ou autres produits donnés par les habitants venus faire leurs courses.

D'autres bénévoles assuraient le transport entre les points de collecte et le local de l'association au pôle social. Enfin, en bout de la chaîne, des bénévoles assuraient l'entreposage des produits et leurs enregistrements.

Les bénévoles du Restos du cœur de Gramat placés sous la responsabilité de Mme Duclos qui succède à ce poste à Mme Darnis remercient toutes celles et tous ceux qui ont fait preuve de générosité à l'occasion de ces deux journées de collecte.

La campagne de distribution a débuté le mercredi 1^{er} décembre 2010 de 14 h 30 à 17 heures au pôle social.

La rédaction



Les bénévoles réceptionnent les produits en provenance de la collecte au local du pôle social

En effet après la sortie au Parc animalier du 17 juin où 17 enfants et 12 adultes ont profité pleinement de la journée, le Ram a enchaîné, en plus de ses permanences « animation ou ludique » des jeudis matin, sur des rencontres animées à la bibliothèque de Gramat où une conteuse nous emporte aux pays des rêves.

Puis le lundi 15 novembre à 20 heures, une « soirée-débat » était organisée par Mme Charrier, l'animatrice du relais. Pour ce faire, elle était secondée par Mme Lavergne, directrice de la crèche parentale de Gramat, de Mme Ceccomarini, médecin PMI, et de Mme Garnier, puéricultrice.

Le thème étant Les douces violences du livre de Christine Schuhl.

21 professionnel(le)s de la petite enfance étaient ce soir-là présents et curieux de découvrir ce livre. Après une description détaillée des chapitres, une discussion s'est instaurée où chacun a pu exposer son point de vue. Des échanges ont animé la soirée.

Les besoins fondamentaux de l'enfant ont été rappelés, la lecture et l'analyse d'une charte écrite sous forme de conduite à tenir ou d'interdits nous ont permis de débattre sur nos pratiques professionnelles, des pistes de travail vont voir le jour.

Le bilan de cette réunion est très positif. Nous pensons leur avoir donné l'envie de lire ce livre (2 exemplaires sont à votre disposition au relais).



Et avant de clore l'année 2010 le RAM a organisé son traditionnel goûter de Noël. Cette année celui-ci était précédé d'un très joli spectacle d'ombres chinoises. Le bonnet du père Noël. Catherine la conteuse et la créatrice de ce conte a su captiver son public. Ce dernier était composé de 42 enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur maman. Petits et grands étaient sous le charme. Encore

merci à Catherine pour ce très joli moment.

Le goûter a également eu son succès. Les tables joliment décorées étaient une invitation à la dégustation des friandises, des gâteaux, des boissons...

Chaque enfant est reparti avec un petit cadeau : cette année une boîte en forme d'étoile garnie de bonbons. Bien entendu ces présents ont été confectionnés lors des permanences animation des jeudis matin.

Nicole votre animatrice vous remercie de votre participation active à la vie du RAM et vous souhaite de bonnes fêtes.

Je vous donne rendez-vous en 2011 où plein d'autres aventures nous attendent au RAM.

Nicole, Animatrice

SALLE DE L'HORLOGE

La salle de l'Horloge accueille régulièrement des animations proposées par diverses associations ou des privés qui se plaisent à se produire dans cette salle à la très bonne acoustique. A signaler une initiative originale de Charles Imguibert qui dirige la chorale *Le chœur des Causses* et de Simone Guignard, de l'association Thégraphisme et couleurs de Thégra. Ils ont associé les compétences des deux groupes « d'artistes » lors d'un concert le 21 novembre dernier. C'est ainsi que les choristes ont interprété *Le temps des cerises*, *La Mer* de Charles Trenet, *Se canto*, *L'oiseau et l'enfant*, *D'où viens-tu gitan ?* *Vienne la colombe*, *Le temps du muguet...* avec en toile de fond des tableaux qui illustraient les différents thèmes, présentés avant chaque morceau par Simone Guignard.

L'auditoire a été conquis par la prestation des choristes et n'a pu qu'admirer le talent des peintres de Thégra.

CONCERT ET EXPOSITON

Nous les encourageons à se retrouver l'année prochaine pour notre plus grand plaisir.



Claudine CURTET

ANIMATIONS COMMERCIALES

LA CHANCE SOURIT À DEUX GRAMATOISES

La quinzaine commerciale gramatoise organisée par l'Association des commerçants et artisans de Gramat (ACAG) s'est conclue par le tirage au sort pour déterminer le gagnant de la voiture Peugeot 107 Urban et par la détermination du ticket gagnant pour le gain de la vitrine mystère.

Rappelons que 42 commerces gramatois (voir liste ci-contre) et le Centre Leclerc de Gramat participaient à cette opération. 1 500 bons d'achat de 10 € à gagner dans les magasins participants ont été distribués. Une vitrine mystère comprenant plus d'une soixantaine de lots était présentée au Centre Leclerc de Gramat. Le prix total de cette vitrine était à déterminer. Entre 13.000 et 14.000 tickets pour le tirage au sort de la voiture et pour l'estimation de la valeur de la vitrine mystère ont été déposés dans les urnes présentes au Centre Leclerc et dans les commerces participants.

Sous contrôle d'un huissier de justice.

La détermination du gagnant de la vitrine mystère a été effectuée par Maître Carbonié, huissier de justice à Souillac. Le ticket gagnant est celui de Mme Denise Parrat de Gramat. Mme Parrat a indiqué la somme de 4465 €, c'est elle qui a estimé avec le plus de précision le coût réel de la vitrine qui s'élève à 4.465,29 €. Mme Parrat avait déposé son bulletin dans la boulangerie Cavalerie.

Le tirage au sort pour le gain de la voiture a été effectué par la main innocente de Jade sous contrôle de l'huissier de justice. La gagnante du véhicule est encore gramatoise, il s'agit de Mme Nadine Prats. Mme Prats avait déposé son ticket au salon de coiffure Martine Laurans.



Plusieurs commerçants entourent la gagnante de la voiture Mme Prats (au centre)

Liste des commerçants participants :

Cuisine d'Alain
1^{er} Prix - Atrium
Boucherie Lavergne
Boucherie Jamond
Boucherie Goncalves
Boulangerie de la Halle
Boutique Jouet Solignac
Café de l'Union
Chaussures Régnières
Chris Immobilier
Coiffure Marie LN
Coiffure Martine
Coiffure Françoise C
Élégance Solignac Maryline
Espace Beauté LBN
Esthétique Cybell
Etablissement Lagrange
Etablissement Moissinac J-Marc
Etablissement Pulsat
Etablissement Seigne
Quincaillerie
Gamm Vert
Garage Peugeot Fau et Fils
Gitem
Huit à Huit
Indigo
Jardicausse
La Quercynoise
L'Eglantine
Maison à vivre
Maison de la presse
Optique VisionPlus
Parc animalier
Pâtisserie quercynoise
Pharmacie du Centre
Pharmacie Lalo
Photo Coulier
Pressing Caussanel
Tabac de l'Horloge
Boulangerie Cavalerie
Mercerie Laine Desbourdieu
Centre Leclerc
Brico Leclerc

TOMBOLA DE FIN D'ANNÉE

A signaler également, à l'initiative de Carrefour Contact et avec une douzaine de commerçants gramatois, une animation pour ces fêtes. Elle était dotée de nombreux cadeaux et bons d'achats. Mme Pascale Veschambre, de Lavergne, à remporté le gros lot ; quatre-vingt-trois personnes tirées au sort ont gagné un cadeau.

La rédaction

Enfants, familles et personnel de la crèche parentale La Maison des Petits ont fêté Noël mercredi 15 décembre 2010 après-midi.

Noël est une fête très attendue par les enfants. Les parents ont confectionné de nombreux gâteaux, le goûter fut très apprécié par petits et grands. Puis le spectacle de marionnettes *Le Lapin qui voulait être Roi* animé par l'équipe de la crèche eut un succès bien mérité.

Enfin le père Noël est venu au rendez-vous et sous les yeux ébahis des enfants il est arrivé avec de nombreux cadeaux.

Les enfants ont pu l'approcher et pour les plus courageux se faire photographier avec lui.

Les enfants de la Maison des Petits ont également rencontré les enfants du réseau d'assistantes maternelles pour fêter cette fête ensemble ainsi que les écoles maternelles Clément Brouqui et Louis Mazet.

La crèche parentale fonctionne tous les jours de 7 h 30 à 18 h 30 au 2, rue Gabaudet à Gramat (téléphone 05 65 38 84 87).



Le bureau et le personnel de la crèche remercient tous ceux grâce à qui ces agréables moments ont pu avoir lieu et vous souhaitent une bonne d'année.

L'équipe pédagogique

Animation bibliothèque avec la participation du Cercle de lecture de la bibliothèque.

Lecture / spectacle de Jean-Pierre Otte, à partir d'extraits choisis de son livre :

« *Un camp retranché en France* » consacré au Lot.

Salle de l'Horloge - Vendredi 25 mars 2011 à 20h30 - Public adulte

L'auteur : Jean-Pierre Otte est né dans les Ardennes en 1949. Il est installé depuis 1984 dans le Lot.

Avide de savoir, il étudie des disciplines aussi diverses que la biologie, la physique, la philosophie et les mythologies du monde.

Écrivain, conteur, conférencier et peintre, il est l'un des auteurs les plus originaux de notre époque.

Il faut créer des pièges contre le frelon asiatique dès le mois de février, chaque frelon attrapé entre février et mars, c'est un nid potentiel éliminé, chaque nid comprenant des centaines de frelons.

Ce frelon asiatique est un prédateur des abeilles, nos ouvrières des plus précieuses, car elles pollinisent les fleurs et participent à l'abondance de notre nourriture (fruits, légumes). Suite aux importations de poteries venues

d'Asie, le frelon est arrivé en France. De plus en plus de nids sont découverts en fin d'automne quand les feuilles des arbres sont tombées. Le frelon niche le plus souvent dans les arbres mais aussi dans les charpentes de nos maisons ou autres bâtiments. La règle veut que ce soit le propriétaire du terrain sur lequel est fixé le nid de frelon qui doit supporter les frais de

sa destruction. Ça fait cher surtout quand il faut une nacelle pour le nid inaccessible. La destruction du nid en hiver n'apporte pas grand chose car les reines fabriquées avant l'automne quittent le nid et vont hiverner aux alentours du nid dans les isolants de nos habitations, dans les granges et même le plus souvent dans les troncs creux des arbres

LE FRELON ASIATIQUE

pour passer un hiver sans être inquiétées par le froid. Leur vulnérabilité est maintenant reconnue en 2 périodes de l'année à savoir :

- lors des premiers jours de beau temps après l'hiver à l'occasion d'une journée chaude qui peut être en février ; les reines quittent leur hibernation et sont à la recherche de nourritures peu abondantes encore et c'est là que les pièges sont

efficaces ;

- lors des derniers jours de beaux temps en octobre avant que les reines se terrent dans les endroits isolés à l'approche de l'hiver.

Il faut être prêt pour installer des pièges en versant sud de vos habitations, pièges où vous aurez pris soin de mettre du vinaigre de vin, de la bière brune, du panaché, etc. C'est d'autant plus important lorsqu'il y a eu un nid à proximité de chez vous !

Ca ne coûte rien et surtout ça peut vous éviter une facture bien salée si vous avez un nid qui se fixe sur votre propriété, sans négliger la dangerosité de tels frelons pour votre famille et vos proches. Nous comptons sur votre implication et vous en remercions vivement.

Robert LAVAL

**Chargé environnement DDT du Lot
Délégation territoriale de Gourdon**

Bulletin municipal d'information - Tirage 2000 exemplaires
Rédactrice en chef : J. HALGAND - Comité de rédaction : R. PUECH - J. HALGAND - B. VIALATTE
Rédaction : mairie de Gramat - 46500 GRAMAT
Imprimerie Gramatoise - Route de Cahors - 46500 GRAMAT
N° ISSN 1274-5936 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011

Les personnes qui ne sont pas de Gramat désirant recevoir *Le courrier de Gramat* peuvent en demander l'envoi à l'accueil de la mairie en fournissant une enveloppe libellée à leur adresse et affranchie au tarif en vigueur pour 60 g.

La saison ayant débuté avec le départ prématuré de l'ancien bureau, les nouvelles présidente, secrétaire et trésorière ont dû trouver rapidement leurs repaires pour assurer un mode de fonctionnement efficace et mettre en place différentes animations. Cette



dynamique a permis de faire fonctionner le club avec succès ; ainsi, 96 licenciés ont été dénombrés pour 2009-2010.

Les principales actions conduites sont étroitement liées à la vie du club, des manifestations en relation avec les gymnastes, le Département et les parents.

Résultats techniques

Plusieurs gymnastes ont concouru à des compétitions de niveaux différents.

A finalité nationale :

Team gym à Bordeaux le 16 mai – classement 9^e pour 10 gymnastes (A. Brunet, M. Jadot, A. Mage, A. Nicol, E. Nicol, F. Proença, N. Ramsey, E. Viatge, E. Vilacas et L. Vilacas).

A finalité de Zone :

- équipe pré-fédérale à Mont-de-Marsan – classement 5^e pour 5 gymnastes (A. Brunet, A. Mage, M. Lacaze, F. Proença, L. Vilacas) ;
- individuelle fédérale à Figeac : 14^e (F. Proença) ;
- individuelle pré-fédérale à Figeac : 8^e (A. Mage), 17^e (M. Lacaze), 19^e (A. Brunet).

A finalité régionale :

- équipe DR Honneur 2 à Fkavin - classement 5^e pour 6 gymnastes (A. Lapouyade, C. Moraux, S. Tortel et Melles Delmas, Dumon, Lacarrière) ;
- équipe DR Excellence à Montauban - classement 4^e pour 5 gymnastes (M.

meilleures conditions possibles.

Dans le cadre de sa politique de formation, il est important de signaler que le club a proposé :

- au niveau du département, des rassemblements de poussines, des stages de détection haut niveau et des stages de perfectionnement des gymnastes les plus confirmées ;
- la préparation au certificat d'aptitude professionnelle Petite-enfance qui a permis à un de nos bénévoles d'obtenir un diplôme de reconnaissance professionnelle nationale, donnant une qualification permettant d'exercer dans ce domaine ;
- la formation de plusieurs juges au sein du groupe des gymnastes ;
- la formation d'initiateur fédéral pour un membre de l'équipe d'entraîneurs ;
- la formation jeune dirigeant assurée par la fédération française de gymnastique pour un membre du bureau.

Animation de la saison

Partie sportive

Le club a organisé une compétition départementale DR Honneur le 27 mars 2010 à Gramat. 60 gymnastes lotoises y ont participé. L'organisation et la mise en place se sont déroulées au mieux.

Le Challenge départemental a eu lieu le 9 mai 2010 à Gramat avec plus de 150 gymnastes des trois clubs du Lot. L'accueil et l'encadrement de ce grand nombre de participants ont été réalisés avec succès grâce aux bénévoles du club et aux parents venus en renfort pour l'encadrement des différents ateliers.

Partie festive

Le club a organisé un repas le 30 janvier 2010 où plusieurs anciens gymnastes, entraîneurs et membres du bureau se sont retrouvés à la salle des fêtes de Gramat avec les parents et gymnastes de la saison autour de l'aligot et des plats confectionnés par tous. Ce fut l'occasion de partage et d'échange autour des souvenirs et de la vie du club.

L'animation de D'gymD'gym pour les gymnastes les plus jeunes dans d'après-midi a connu un franc succès.

Imoussaine, J. Léonard, M. Fraux, M. Laporte, S. Avrillaud) ;

- équipe pré-fédérale à Montauban - classement 11^e pour 5 gymnastes (F. Doucet, D. Viatge, N. Ramsay, M. Jadot, A. Nicol) ;

- individuelle à Montauban : 7^e (D. Viatge), 8^e (F. Doucet), 16^e (A. Nicol), 25^e (N. Ramsey), 29^e (M. Jadot) ;

- Coupe formation étape 1 niveau 1 - validation pour 3 gymnastes (L. Doucet, M. Proença, J. Avrillaud) ;

- Coupe formation étape 2 - validation pour 1 gymnaste (M. Proença).

Personnels, bénévoles et formation

Nous devons également faire part du bon fonctionnement du club grâce à l'intervention des bénévoles et des personnels. Le bénévolat est une formidable richesse de tous ceux qui donnent de leur énergie, de leur temps, de leur générosité au service des autres par leur engagement personnel.

Chaque soutien quel qu'il soit contribue à améliorer la pratique de la gymnastique et à envisager de nouvelles perspectives pour les gymnastes, leur épanouissement et le plaisir de pratiquer un sport dans les

Le 26 juin 2010, cette année la sorcière Pélagym, et son balai de couleurs, a mené à bien le gala avec les gymnastes et leur superbe spectacle de clôture de la saison.

Ce sont toutes ces animations qui ont permis et permettent aussi de nous retrouver gymnastes, petits et plus grands, entraîneurs, juges, membres du bureau, bénévoles et personnels pour vivre ensemble des moments de convivialité.

Bilan financier

Sur le plan financier, le bilan comptable est tout à fait sain, les membres du nouveau bureau ont maintenu le cap.

Sur cette saison le nombre de licenciés est en légère baisse.

Le budget de fonctionnement est plus important que le budget d'investissement, aucun gros matériel n'a été acquis cette année.

Les dépenses relatives aux salaires restent importantes mais indispensables au fonctionnement du club. La mairie de Gramat participe en partie aux charges du salarié assurant le montage/démontage des agrès.

Les subventions allouées par la commune, la DDJS et le comité départemental FFG, assurent avec les cotisations des familles le financement du club.

Le club, cette année encore, a assuré la

prise en charge financière de formations pour ses membres et les indemnités de déplacement pour les entraîneurs et juges dans le cadre de leurs fonctions. Les frais pour les animations ont été couverts par les recettes.

Il est rappelé que depuis de nombreuses années, le club a épargné un capital dans l'espoir de pouvoir investir dans du matériel et dans

des moyens peu conformes à nos attentes mais grâce à l'aide et le soutien de tous ceux qui manifestent leur volonté et leur envie de continuer.

La saison 2010-2011 se poursuit avec la même conviction et volonté, ce qui ne pourra en être de même l'année prochaine. La secrétaire et la présidente ont manifesté leur souhait de ne pas renouveler leur fonction au sein du club.



l'aménagement d'une salle de sport dédiée au Gymnast-club gramatois. Aucun projet présenté par le club n'a encore pu aboutir...

En conclusion, il est important de souligner que notre club permet aux jeunes du canton et hors canton de pouvoir pratiquer la gymnastique avec

Il est donc fait appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient s'investir pour permettre la continuité du Gymnast-club gramatois et éviter de voir disparaître la gymnastique artistique féminine, la baby-gym, l'éveil-gym et la festi-gym.

Le bureau

DES GRAMATOIS À L'HONNEUR

Alexandre Vuillin : sacré meilleur apprenti cuisinier de France Alexandre Vuillin habite Gramat. Après ses années au collège Sainte-Hélène, Alexandre obtient son CAP après un apprentissage chez Alexis Péliou, chef étoilé au Gindreau à Saint-Médard-de-Catus. En mai 2010, Stéphanie et Philippe Gombert, les propriétaires du Relais et châteaux de La Treyne l'accueillent dans leur établissement où sous la houlette du chef étoilé Stéphane Andrieux et du chef pâtissier Marc Jean, Alexandre continue son apprentissage en BEP. Alexandre a été primé devant une rude concurrence composée de 21 candidats.

Nicolas Hervé : médaille d'or départementale et médaille d'argent régionale Nicolas Hervé est également gramatois et est également un ancien du collège de Sainte-Hélène. Il a été récompensé à l'école des métiers du Lot et a reçu la médaille d'or départementale du concours Un des meilleurs apprentis dans le métier de Monteur en installations sanitaires. Nicolas fut ensuite récompensé à l'échelon supérieur, c'est-à-dire à l'échelon régional où il obtint la médaille d'argent.

Jean-Claude Terrade : champion du Lot et champion de France en tripléte vétérane Jean-Claude Terrade est bien connu dans le landernau gramatois car il fut longtemps employé dans un établissement bancaire de la ville. Jean-Claude est un remarquable joueur de pétanque et cette année 2010 fut une année faste pour lui. En effet, en compagnie de deux autres joueurs Christian Enocq et Gabriel Glorian, il remporta le titre de champion du Lot 2010 en tripléte vétérane. Toujours en compagnie de ses deux amis, Jean-Claude frappa plus fort en remportant le titre de champion de France tripléte vétérane, les 25 et 26 septembre à Sedan dans les Ardennes.

Les lecteurs du bulletin municipal se joignent aux membres du comité de rédaction pour leur adresser toutes leurs félicitations.

La rédaction

LA GARENNE

Les premiers mois de cette année scolaire 2010-2011 n'ont pas été de tout repos pour les élèves de notre collège gramatois : sorties pédagogiques, actions éducatives et projets culturels de toutes sortes ont rythmé le quotidien de nos adolescents !



La veille des vacances de la Toussaint, le collège a mis en place sa traditionnelle **Journée citoyenne**, avec le cross le matin (auquel ont participé plusieurs malvoyants accompagnés d'élèves de la DP3) et des ateliers citoyens l'après-midi : droits des enfants pour les sixièmes, prévention des dangers d'Internet pour les cinquièmes, conduites à risques pour les quatrièmes et prévention routière pour les troisièmes.

Le 8 novembre, les délégués d'élèves ont suivi une formation au collège en collaboration avec le collège de Saint-Céré : encadrés par plusieurs adultes, ils ont pu réfléchir ensemble sur leurs rôles, leurs fonctions.

Le 12 novembre, les professeurs d'EPS ont organisé une **soirée Paëlla** afin de contribuer au financement du séjour au ski début janvier ; des chocolats sont également vendus au

profit de ce voyage. Le professeur de latin a, pour sa part, lancé la vente de plantes à bulbes pour le voyage en Italie.

Le 18 novembre, tous les élèves de 5^e sont allés au **Forum des droits de l'enfant** à Cahors.

CM2 de l'école primaire.

L'accompagnement éducatif au sein du collège s'organise de différentes façons :

- aide aux devoirs, encadrée par deux assistants d'éducation ;
- renforcement de la remédiation, gérée par une dizaine de professeurs ;
- tutorat : 35 élèves de 3^e sont tuteurs de 33 élèves de 6^e, qu'ils aident environ 1 heure par semaine (devoirs, organisation, dialogues, conseils...).

Les activités culturelles, artistiques et sportives sont également nombreuses au sein du collège :

- chorale, chant et musique : différents groupes sont encadrés par leur professeur de musique plusieurs fois par semaine ;
- atelier de créations textiles animé par une assistante d'éducation le lundi ;
- atelier de flamenco organisé par une mère d'élève ;
- atelier dessin et peinture assuré par une assistant d'éducation ;
- spéléologie pour 7 élèves de 6^e le vendredi après-midi ;
- atelier d'écriture et d'illustration géré

A l'occasion de la Fête de la science, les élèves de 5^e ont préparé des expériences scientifiques qu'ils ont expliquées à leurs camarades des autres niveaux, ainsi qu'aux élèves de





par une enseignante et une photographe.

Voici quelques résultats sportifs de ce premier trimestre :

- handball : les benjamines sont championnes du district, et qualifiées pour les Championnats du Lot ;
- rugby : les minimes filles, minimes garçons, benjamins et benjamines

sont qualifiés pour les Championnats du Lot ;

- cross : l'équipe benjamine est 3^e du Championnat du Lot. Léna Magnier, 5^e du cross départemental, a participé au cross académique à Toulouse le 15 décembre.

Pour clôturer ce trimestre en beauté, les élèves musiciens et chanteurs, encadrés par leur professeur de

musique, ont donné un petit spectacle le jeudi 16 décembre pour leurs camarades.

Il faut également souligner le fait que l'établissement est en rénovation : plusieurs bâtiments sont isolés par l'extérieur, repeints et les fenêtres ont été changées. Les axes de circulation des élèves et des adultes ont été modifiés afin d'assurer la sécurité de tous.

A la rentrée de janvier, alors que les élèves de 5^e profiteront du traditionnel séjour au ski à Saint-Lary et que ceux de 3^e seront en stage en entreprise, une semaine blanche sera organisée au collège pour les élèves de 6^e et de 4^e : des activités culturelles, sportives ou artistiques leur seront proposées les après-midi.

Les personnels et les élèves du collège La Garenne vous souhaitent une bonne d'année.

Céline BONNET
Documentaliste du collège

SAINTE-HÉLÈNE



Nettoyage d'Automne

Les classes de 6^e ont participé au nettoyage d'automne fin octobre proposé par la ville de Gramat en partenariat avec le centre Leclerc. Munis de tee-shirt, de gants jetables et de sacs poubelles, les élèves ont nettoyé quelques rues et parcs de la ville avant de prendre une collation au centre aéré.

Séjour en Auvergne

Les élèves de 4^e sont partis mi-octobre 2 jours dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, ils ont gravi le puy de la Vache, le puy du Pariou. Ils sont partis en randonnée sur les dômes au Petit Suchet et du Clerzou.



L'opération **vente de chocolats** est positive puisqu'un bénéfice important a été réalisé au profit d'achats et d'aménagement pour le foyer du collège.

Début novembre, l'APEL proposait une vente de jouets, de jeux et de loisirs culturels pour toute la famille dans les locaux de l'école. Les bénéfices sont intégralement reversés à l'association des parents d'élèves.

Cinéma

Le 16 novembre à l'Atelier pour les 4^e et 3^e: *Elle s'appelaït Sarah*, projection en lien direct avec le programme d'histoire ; s'en est suivi un débat et un approfondissement sur cette période.

Pour les élèves de 5^e le 18 novembre : *Joue-la comme Beckham*.

Sortie de 4^e et 3^e le 18 novembre à Cahors : **les devoirs des jeunes**.

APS 4^e

Une formation à l'approche des gestes de premiers secours a été dispensée aux élèves de 4^e par les délégués de la Croix-Rouge de Saint-Céré. Un diplôme leur a été délivré suite à l'intervention.

Minis-stage 3^e ODP mi-novembre

Les élèves de 3^e ont effectué un mini-stage dans une entreprise de leur choix. Une évaluation à l'oral sur leurs observations a été faite ensuite en classe.

Atelier calligraphie

Atelier proposé par Mme C. Labarrière tous les jeudis entre 12 heures et 14 heures en salle d'arts plastiques. Les élèves s'initient à l'art de la calligraphie et utilisent différentes plumes et calomes. Pour Noël ils ont réalisé des étiquettes-cadeaux.

Projet Jeunes et personnes âgées avec l'EHPAD Pierre Bonhomme

Plusieurs élèves du collège depuis le début de l'année rencontrent tous les vendredis les résidents. Ces rendez-vous sont basés sur la préparation de chants inter-génération, de poèmes et

de danses, en vu de plusieurs spectacles durant l'année scolaire.

Résultats association sportive du 1^{er} trimestre

Les résultats sportifs des licenciés de l'association sportive du collège Sainte-Hélène sont très positifs pour ce début d'année scolaire. Une qualification aux championnats départementaux en foot et en handball pour les benjamins garçons ainsi qu'une qualification au CROSS académique à Toulouse pour Mélanie Bizot.

Célébration et festivités de Noël en collège

Une célébration de Noël a réuni tous les collégiens à la chapelle du couvent de Gramat avec le père Ronan de Gouvello. Un repas festif au self a été servi avant le grand jeu interclasses en après-midi. Un goûter et des danses ont clôturé la journée.

Activité équestre tous les vendredis

Le centre équestre Le Parador situé à Issendolus accueille un groupe d'élèves de Sainte-Hélène. L'encadrement, constitué de Michel Guglielmetti, propriétaire du centre et moniteur diplômé d'Etat, et de Barbara Gilbert, professeur, propose

une activité équitation qui permet aux cavaliers motivés de perfectionner leur pratique un soir par semaine.

En école, démarrage d'un vaste projet musique centré sur l'écoute suite à un constat général : les enfants sont dans un monde sonore mais entendent-ils vraiment ce que disent leurs parents, leurs enseignants ? Aussi nous a-t-il semblé primordial de baser notre projet musique sur un travail en amont d'écoute, de concentration, d'attitude adéquate posée pour aborder l'initiation à l'écoute musicale d'œuvres classiques ou contemporaines ainsi que le chant choral. Mme Nathalie Jubert, ayant une licence de musicologie, intervient dans toutes les classes et permet ainsi aux enfants de découvrir les différentes familles d'instruments (les cordes, les vents et les percussions) dans toutes les règles de l'art.

Sortie bowling à Brive le 15 décembre

Une quarantaine d'élèves sont partis à Brive passer une après-midi au bowling. Une bonne ambiance animée pour cette sortie de fin de trimestre avant les fêtes de fin d'année.

Les enseignants



Vendredi 10 décembre, notre classe de CM1 s'est rendue à Toulouse pour visiter le salon de la Semaine internationale de la sécurité et de la qualité alimentaire, plus connu sous le nom de Sisqa.

Nous avons commencé par découvrir la ferme, guidés par des étudiants des lycées agricoles de Midi-Pyrénées. Sur chaque stand, nous étions accueillis par des animateurs qui nous présentaient leur activité.

Le premier stand qui traitait d'arboriculture en Midi-Pyrénées nous a obligés à réfléchir aux saisons auxquelles nous mangeons les fruits chaque année. Ce n'était pas si facile car parfois nous mangeons des fraises dès le mois d'avril. Mais alors, elles viennent d'Espagne, elles ne poussent pas en Midi-Pyrénées ou dans le Lot ! Sur ce stand, on ne trouvait que des fruits cultivés en Midi-Pyrénées. C'est pour cela qu'il n'y avait ni oranges, ni bananes, ni pamplemousses, mais des fraises, des pêches, du raisin, des châtaignes, des noix, des abricots, des pommes et même, cela nous a étonnés, des kiwis.

Ensuite nous avons observé des animaux dans leurs parcs : des brebis, des ânes, des chevaux, des chèvres, des cochons. Une énorme truie était couchée dans une structure métallique avec une douzaine de petits porcelets nouveaux-nés autour d'elle, qui la tétait. C'était plutôt impressionnant mais on avait quand même envie de les caresser car ils étaient tout propres !

Un peu plus loin, une cascade tombait dans un petit lac où étaient élevées des truites qui nous ont paru très longues. Leurs œufs étaient orange et minuscules, en grappes.

Au parc des chevaux nous avons découvert qu'ils ont un os qui se bloque pour leur permettre de se reposer ou de dormir tout en restant debout.

Nous avons également appris que dans une ruche il y a une reine, des faux bourdons (les mâles) et des milliers d'abeilles ouvrières.

A la fin du parcours de la ferme nous avons pu nous asseoir (ça tombait bien, nous étions assez fatigués !) pour assister à une leçon sur la traite des vaches. L'animateur était drôle, la vache était une fausse vache énorme mais toute la technique de traite était vraie. Il y avait même du faux lait qu'on voyait couler à travers des tuyaux transparents vers de grandes cuves. Après la démonstration, on nous a servi de grands verres de lait aromatisés au chocolat, à la fraise ou à

la menthe et à ce moment-là nous avons pu constater que c'était bien du vrai lait, vraiment délicieux !

Mais la visite n'était pas terminée. Après la ferme nous avons cheminé sur «le parcours des sens» qui devait nous faire prendre conscience de l'importance des cinq sens lorsque l'on mange quelque chose. Nous sommes d'abord passés dans des espèces de grands cylindres dans lesquels il y avait à entendre, voir et sentir. En sortant il nous a fallu dire ce que c'était et là, nous n'étions pas tous d'accord : les uns avaient senti du café, d'autres de la réglisse, d'autres du produit d'entretien... C'est peut-être que nous n'avons pas assez l'habitude de dire précisément ce que nous sentons... Pourtant, lorsque nous avons goûté de l'eau dans des petits

verres, nous avons bien fait la différence entre celle qui avait un goût fort à cause des minéraux comme le calcium ou le magnésium et l'eau de source, plus légère et fine. Un peu plus loin, nous avons été attirés par une dégustation de chocolat. Assis sur de grands tabourets, accoudés à un bar, on nous a demandé de mâcher un morceau de chocolat sans l'avaler, c'était déjà un peu étrange. Puis on nous a ordonné de nous boucher une narine

pendant qu'on nous glissait un petit tuyau dans l'autre pour y envoyer un peu d'air... Nous avons alors senti que la gorge commençait à nous piquer car nous étions, sans le savoir, en train de goûter du chocolat au piment ! Quand nous avons eu le droit d'avaler notre bouchée nous avons bien senti que ce chocolat avait une saveur inhabituelle. Certains d'entre nous ont prétendu qu'ils l'avaient adoré, ce chocolat, mais c'était surtout pour qu'on ne remarque pas les petites larmes qui perlaient au coin de leurs yeux !

Pour terminer et exercer notre sens du toucher, nous devons plonger un bras dans une caisse et reconnaître les matières que nous rencontrons à l'intérieur, au bout de nos doigts. Ni araignées, ni grenouilles, ni escargots baveux, mais du carton, du plastique, des étoffes, du rond, du pointu, du lisse, du rêche...

Il fut difficile de quitter le Sisqa car nous n'avions pas tout vu, c'est tellement grand ! Mais comme ça recommence tous les ans, nous pourrions peut-être convaincre nos parents d'y retourner l'année prochaine...



La classe de CM1 de Mme LASCOSTE

Naissances

- Le 14 octobre : Nassim Huan.
 Le 18 octobre : Mathew Bellony.
 Le 18 octobre : Caissy Horn.
 Le 26 octobre : Alice Rivière.
 Le 2 novembre : Maëva Nivet.
 Le 18 novembre : Shereen-Leela Ernst.
 Le 24 novembre : Tynaïs Hersant.
 Le 1^{er} décembre : Sami Alsouss.
 Le 14 décembre : Maxime Devailly-Vialaneix.

Bienvenue à tous ces bébés et félicitations aux parents.

Mariages

- Le 2 octobre : Line Gombert et Marcel Mazet.
 Le 9 octobre : Raymonde Hinderchied et Jérôme Amat.
 Le 24 décembre : Maryvonne Paret et Régis Vigor.

Félicitations aux époux.

Décès

- Le 4 octobre : Armand Sinigre, veuf, 88 ans.
 Le 4 octobre : Antoine Joyeux, veuf, 99 ans.
 Le 6 octobre : Carmen Almerich, veuve Gual, 87 ans.
 Le 6 octobre : Brigitte Bourgade, 53 ans.
 Le 10 octobre : Maria Vieillescazes, veuve Héreil, 82 ans.
 Le 11 octobre : Marie Bouscarel, veuve Calmon, 97 ans.
 Le 13 octobre : Dominique Spindler, 55 ans.



- Le 15 octobre : Marie-Rose Laborderie, veuve Rossignol, 77 ans.
 Le 18 octobre : Alain Thamie, 53 ans.
 Le 20 octobre : Roger Vidal, époux de Raymonde Dorde, 98 ans.
 Le 26 octobre : Antonin Calvet, veuf, 99 ans.
 Le 27 octobre : Denise Laguillémie, veuve Aubert, 100 ans.
 Le 28 octobre : Maria Gramond, veuve Giscard, 85 ans.
 Le 1^{er} novembre : Huguette Chouchantzian, veuve Miquel, 79 ans.
 Le 1^{er} novembre : Raymonde Coldéfy, veuve Périé, 80 ans.
 Le 6 novembre : Pierre Boudet, époux de Marie-Jeanne Blaclard.
 Le 9 novembre : Noémie Laffont, veuve Francoual, 100 ans.
 Le 10 novembre : Claude Vieillescazes, marié, 82 ans.
 Le 12 novembre : Jean Roger Laval, époux de Margherita Menchi.
 Le 17 novembre : Odette Huet, veuve Sélébran, 98 ans.
 Le 24 novembre : Simonne Le Vaillant de Folleville, veuve Joutet, 87 ans.
 Le 28 novembre : Jean Maigne, époux de Carmen Bezzon, 85 ans.
 Le 30 novembre : Georges Garrigues, veuf, 86 ans.
 Le 2 décembre : Marie Pinquié, veuve Libante, 97 ans.
 Le 2 décembre : Roger Born, époux de Paulette Filhol, 88 ans.
 Le 7 décembre : Jacqueline Lagarde, veuve Bougaret, 94 ans.
 Le 16 décembre : Louise Chardenoux, veuve Poulalion, 89 ans.
 Le 26 décembre : Lydie Mazereau, veuve Uhaldegaray, 92 ans.
 Le 31 décembre : Anne Roudayre, veuve Arlet, 100 ans.

Nos sincères condoléances.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Janvier

- Vendredi 7 : ciné-débats Portraits d'ares
La terre est amoureuse
20 h 30 salle de l'Horloge
(Parc naturel régional).
 Dimanche 9 : cours de danse country
14 heures salle des fêtes
(Canyon's Dancer).
 Samedi 22 : cours de danse salsa
14 heures salle des fêtes (Viens danser).
 Vendredi 28 : concours de belote
21 heures salle des fêtes
(Club de la gaieté).
 Dimanche 30 : forum des associations à but social
Salle des fêtes de 10 h à 17 h

Février

- Samedi 5 : cours de danse salsa
14 heures salle des fêtes (Viens danser).
 Samedi 12 : tournoi de tarot
20 h 30 maison du rugby.
 Dimanche 13 : repas dansant de la FNACA
12 heures salle des fêtes (Fnaca).
 Mercredi 16 : don du sang Salle des fêtes
(Etablissement français du sang).

- Samedi 19 : loto de la crèche parentale
20 h 30 salle des fêtes
(La Maison des petits).

Mars

- Samedi 5 : cours danse salsa (Viens danser)
14 heures salle des fêtes
 Vendredi 25 : Animation bibliothèque
et cercle de lecture - public adulte
lecture spectacle - Extrait du livre
de Jean-Pierre OTTE :
Un camp retranché en France
Salle de l'Horloge à 20 h 30

Avril

- Samedi 2 : stage et soirée country
Salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Dimanche 3 : cours de danse country
14 heures salle des fêtes
(Canyon's Dancer).
 Dimanche 10 : inter-club de printemps
Salle des fêtes
(Les Vieilles mécaniques gramatoises).
 Vendredi 15,
 Samedi 16 et
 Dimanche 17 : foire automobile (Association des
commerçants et artisans).